



communiqué

Date **Le 2 mars 1994**

N° 35

Pour publication

LE MINISTRE MACLAREN SE RÉJOUIT DE L'ENTENTE MULTILATÉRALE SUR L'ALUMINIUM

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, s'est déclaré satisfait aujourd'hui qu'une entente multilatérale ait été conclue à Ottawa le 1^{er} mars, concernant les problèmes du marché international de l'aluminium.

Un mémorandum d'entente a en effet été parachevé hier à Ottawa après avoir reçu un accord de principe à la suite d'une réunion tenue à Bruxelles en janvier dernier et au terme de négociations entre les représentants du Canada, de la Russie, de l'Australie, de l'Union européenne, de la Norvège et des États-Unis.

«Le mémorandum vise à faciliter le rétablissement des conditions normales du marché et il sert les intérêts de l'industrie canadienne de l'aluminium», a indiqué M. MacLaren.

L'entente a été conclue en réaction à la faiblesse des prix pratiqués sur les marchés internationaux de l'aluminium, faiblesse attribuable à des surplus de production. La Russie a vendu de grandes quantités d'aluminium sur les marchés mondiaux depuis le démantèlement de l'Union soviétique et l'effondrement de ses marchés nationaux.

Le protocole d'entente prend acte de l'engagement de la Russie de réduire sa production d'aluminium de 500 000 tonnes au cours des prochains mois.

«L'entente est compatible avec les lois sur la concurrence du Canada et des autres pays, a affirmé le Ministre. Toute nouvelle baisse de production en Occident sera décidée sur une base indépendante, par chaque compagnie, en fonction de l'état du marché. Le gouvernement du Canada ne fait aucune recommandation ni suggestion à l'industrie ou à une entreprise en particulier au sujet des niveaux de production».

Par cette entente, le Canada et d'autres pays ont offert leur coopération à la Russie pour restructurer et moderniser son industrie.

«Les économies de ressources de la Russie et du Canada ont beaucoup d'intérêts et de préoccupations en commun, a dit le Ministre. Je félicite la Russie de son engagement découlant de cette entente et je donne l'assurance que le Canada ne reviendra pas sur son offre de coopération pour la conversion et la modernisation de l'industrie de l'aluminium en Russie».

Les participants à la réunion d'hier sont également convenus de former un groupe de travail pour améliorer la transparence et envisager des mesures permettant d'échanger des données lorsque nécessaire.

Les représentants des six gouvernements se réuniront à nouveau à Bruxelles, le 21 avril, afin d'étudier l'évolution des marchés mondiaux en se fondant sur les plus récentes informations disponibles.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874